

**ÉVOLUTION DES OUTILS D'APPROVISIONNEMENT ET  
EXAMEN DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES  
À PARTIR DES OUTILS DE TRANSPORT ET D'ENTREPOSAGE  
ANNÉE 2016-2017**

1 Le présent document vise à présenter l'évolution des outils d'approvisionnement pour l'année  
2 2016-2017, les différentes transactions opérationnelles et financières effectuées et les revenus  
3 générés par ces transactions.

4 Cette section vise également à répondre aux suivis demandés par la Régie de l'énergie  
5 (« Régie ») dans la décision D-2016-111, soit :

6 « [59] (...) déposer, à partir du prochain rapport annuel, les informations suivantes  
7 relatives au plan d'approvisionnement :

8 (...)

- 9 - *Un rapport explicatif détaillant les évaluations découlant de la révision 0-12 et,  
10 le cas échéant, les ajustements des besoins d'approvisionnement à la suite du  
11 dépôt du dossier tarifaire ainsi que les changements majeurs pouvant avoir un  
12 impact sur les revenus de distribution, fourniture, transport et équilibrage et  
13 influencer les trop-perçus et les manques à gagner entre le distributeur et la  
14 clientèle. »*

15 et

16 « [66] Par ailleurs, la Régie demande à [Énergir] de déposer, à partir du prochain dossier  
17 de rapport annuel, les informations suivantes relatives à l'examen et la bonification  
18 des transactions d'optimisation financières :

- 19 - *Pour chaque transaction d'optimisation financière sujette à bonification, fournir les  
20 informations suivantes en version papier et en version Excel de façon caviardée :*
- 21 *a. la date de la transaction;*
  - 22 *b. une description de la transaction;*
  - 23 *c. les volumes journaliers;*
  - 24 *d. la période effective (date de début et date de fin);*
  - 25 *e. les points de réception et de livraison;*
  - 26 *f. les revenus générés en transport et équilibrage;*
  - 27 *g. les explications permettant de démontrer [qu'Énergir] a maintenu la clientèle  
28 opérationnellement et financièrement indemne de la transaction. »*

## 1. ÉVOLUTION DES OUTILS D'APPROVISIONNEMENT

1 Dans le cadre de la Cause tarifaire 2017, Énergir, s.e.c. (« Énergir ») avait identifié un excédent  
2 de capacités de transport de 1 919 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour (72 700 GJ/jour) afin de répondre aux besoins  
3 d'approvisionnement de la demande continue en journée de pointe et de la demande saisonnière  
4 en hiver extrême<sup>1</sup>. Énergir a, en premier lieu, pour la période hivernale de 2017, procédé à des  
5 ventes de transport FTLH et FTSH *a priori* de 1 587 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour (60 150 GJ/jour).

6 Par la suite, deux événements sont survenus venant modifier les besoins d'approvisionnement  
7 pour l'hiver :

- 8 1. les retards dans la mise en service des capacités de TransCanada reliées au projet King's  
9 North et à l'ajout de compression à Maple ont limité les excédents d'Énergir jusqu'à la fin  
10 du mois de décembre. Par souci de prudence, Énergir a donc décidé de maintenir une  
11 capacité excédentaire de 264 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour (10 000 GJ/jour) jusqu'à ce que la mise en  
12 service de ces projets soit effective. Ces capacités ont été cédées après le 20 décembre  
13 2016, soit la date où les capacités SH de TCPL ont été mises en service;
- 14 2. l'avis d'un client du secteur de la métallurgie d'une baisse de sa demande pour les mois  
15 de décembre 2016, janvier et février 2017, amenant une baisse des besoins de  
16 396 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour (15 000 GJ/jour). Ce client confirmait mensuellement sa baisse de  
17 consommation, ce qui explique qu'Énergir a revendu mensuellement ces capacités  
18 excédentaires.

19 Énergir a donc procédé à des ventes de transport FTSH *a priori* de 264 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour  
20 (10 000 GJ/jour) du 24 décembre 2016 au 31 mars 2017 à la suite de la mise en service des  
21 capacités de TCPL et, pour le client du secteur de la métallurgie, des capacités de 132 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour  
22 (5 000 GJ/jour) du 24 décembre 2016 au 31 janvier 2017 et 264 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour (10 000 GJ/jour) pour  
23 février 2017.

24 De plus, des contraintes opérationnelles chez Union Gas en octobre et novembre 2016 ont  
25 produit du FTLH non utilisé et des cessions de transport (échanges) pour certaines journées de  
26 ces mois, non prévues dans le cadre de la Cause tarifaire 2017.

---

<sup>1</sup> R-3970-2016, pièce B-0177, Gaz Métro-2, Document 1, Annexe 8, page 2, colonne 3, ligne 50.

## 2. TRANSACTIONS OPÉRATIONNELLES

1 Les transactions opérationnelles sont effectuées afin de pallier les variations journalières et  
2 saisonnières de la demande réelle. Les catégories de transactions réalisées dans l'année sont  
3 les suivantes :

### **Vente de transport FTLH et FTSH a priori**

4 La vente de capacité de transport *a priori* est requise au plan d'approvisionnement afin de ne pas  
5 détenir de capacité de transport excédentaire à la demande continue en journée de pointe et à la  
6 demande saisonnière de l'hiver extrême. Les ventes sont reliées soit au transport FTLH, soit aux  
7 transports FTSH à partir de Dawn ou Parkway. Lorsqu'une vente est réalisée à partir de Parkway  
8 cela implique aussi la vente de la capacité de transport M12 associée entre Dawn et Parkway.

### **Vente de transport FTLH et FTSH non utilisé**

9 La vente de capacité de transport FTLH et FTSH non utilisé est possible une fois la demande  
10 totale (incluant les besoins d'injection) répondue. Ces capacités se retrouvent principalement,  
11 mais non exclusivement, hors de la période d'hiver.

### **Vente de fourniture à Dawn**

12 La vente de gaz naturel excédentaire au point de livraison Dawn est possible une fois la demande  
13 totale (incluant les besoins d'injection) répondue. Ces ventes se retrouvent principalement, mais  
14 non exclusivement, hors de la période d'hiver.

15 Le tableau ci-dessous résume les revenus projetés à la Cause tarifaire 2017 et ceux réalisés au  
16 cours de l'exercice 2017 pour chacune des catégories.

Tableau 1

Transactions opérationnelles	Cause tarifaire 2017 (D-2016-156)			Réal 2016-2017		
	Volumes prévus 10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Prix unitaire moyen ¢/m <sup>3</sup>	Revenus 000 \$	Volumes réels 10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Prix unitaire moyen ¢/m <sup>3</sup>	Revenus 000 \$
Vente de transport FTLH <i>a priori</i>	110 391	12,617	13 928	110 391	13,410	14 803
Vente de transport FTSH Dawn <i>a priori</i>	179 335	9,624	17 259	155 845	8,745	13 628
Vente de transport FTSH Parkway / M12 <i>a priori</i>	n/a	n/a	n/a	52 065	3,737	1 946
Vente de transport FTLH non utilisé	53 127	2,880	1 530	134 218	2,874	3 857
Vente de transport FTSH non utilisé	n/a	n/a	n/a	32 630	0,492	160
Vente de fourniture à Dawn (portion transport)	n/a	n/a	n/a	2 375	0,000	0
<b>Total</b>	<b>342 853</b>	<b>9,543</b>	<b>32 718</b>	<b>487 524</b>	<b>7,055</b>	<b>34 394</b>

- 1 Les revenus reliés au service de fourniture découlant des ventes de fourniture à Dawn ont été  
2 considérés dans l'évaluation du prix du service de fourniture d'Énergir à travers le compte d'écart  
3 de coût cumulatif.

### 3. TRANSACTIONS FINANCIÈRES

- 4 Les transactions dont le motif est financier ne peuvent se faire que si Énergir n'est pas  
5 opérationnellement contrainte par ces transactions. Ces transactions sont donc possibles  
6 lorsqu'une opportunité de marché se présente à un moment et à un endroit où Énergir dispose  
7 d'un outil qui n'est pas pleinement utilisé par la demande de ses clients et qu'elle peut être  
8 financièrement favorable. Certaines transactions peuvent également permettre de réduire les  
9 coûts d'approvisionnement qui auraient été autrement encourus, n'eût été ces transactions. Les  
10 économies et revenus générés par ces transactions viennent en réduction des coûts de transport  
11 et d'équilibrage.

- 12 L'annexe 1 présente le détail de chaque transaction d'optimisation sujette à bonification.

- 1 Le tableau ci-dessous présente les revenus, par catégorie, pour les transactions réalisées au  
 2 cours de l'exercice 2017.

Tableau 2

Transactions financières	Réel 2016-2017			
	Nombre de transactions réalisées	Revenus Totaux \$	Revenus Transport \$	Revenus Équilibrage \$
<b>Cession d'optimisation</b>				
Cession FTLH avec droit de rappel	1	80 998	0	80 998
Cession FTSH avec droit de rappel	10	163 499	0	163 499
<b>Échange</b>				
Échange Parkway-Dawn	1	1 500	0	1 500
Échange Dawn-EDA	1	2 641	0	2 641
Échange Dawn-IROQ	1	1 012	0	1 012
Prêt d'espace d'entrepotage	3	46 296	0	46 296
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>295 946</b>	<b>0</b>	<b>295 946</b>

- 3 La répartition entre les services de transport et d'équilibrage est établie selon la fonctionnalisation  
 4 des outils fixée à la Cause tarifaire 2017<sup>2</sup>.

- 5 Plus spécifiquement, les catégories de transactions pour l'année 2017 sont les suivantes :

#### **Cession d'optimisation de transport**

- 6 Énergir procède à des cessions de transport à des fins purement financières. Les transactions  
 7 considérées ici sont des cessions temporaires à des tierces parties d'une capacité de transport  
 8 détenue par Énergir.

- 9 • *Cession FTLH avec droit de rappel*

- 10 Une transaction de ce type a été réalisée générant des revenus de 80 998 \$.

- 11 Cette cession temporaire de transport FTLH comporte une clause spécifique de droit de  
 12 rappel où la tierce partie s'engage à se substituer au transporteur TCPL sur le même

<sup>2</sup> R-3970-2016, Pièce B-0253, Gaz Métro-8, Document 8.

1 tronçon. En effet, Énergir remet les quantités à transporter incluant le fuel à la tierce partie  
2 à Empress à chaque jour de la période et cette dernière remet la quantité à transporter,  
3 en franchise, à Énergir. Il n'y a donc aucun impact opérationnel associé à cette  
4 transaction.

5 Du point de vue financier, Énergir rembourse à la tierce partie des frais fixes, équivalents  
6 au tarif de TCPL, comme si elle était toujours détentrice de cette capacité, diminuée  
7 toutefois d'une prime. En somme, la tierce partie vend du transport à Énergir en lui offrant  
8 un rabais, soit le revenu d'optimisation prévu à l'entente.

9 • *Cession FTSH avec droit de rappel*

10 Dix transactions de ce type ont été réalisées générant des revenus de 163 499 \$.

11 Les cessions temporaires de transport FTSH sont effectuées pendant des périodes où  
12 Énergir ne projette pas utiliser cette capacité. Toutefois, cette transaction inclut un droit  
13 de rappel, de façon à conserver la possibilité d'utilisation pour les journées où la capacité  
14 pourrait être requise. Lorsque Énergir utilise son droit de rappel, la tierce partie s'engage  
15 à lui remettre en franchise les quantités livrées par elle à Dawn pour la journée visée. Il  
16 n'y a donc aucun impact opérationnel associé à ce type de transaction.

17 Du point de vue financier, Énergir rembourse à la tierce partie des frais fixes, équivalents  
18 au tarif de TCPL, comme si elle était toujours détentrice de cette capacité, diminuée  
19 toutefois d'une prime. Pour certaines transactions, la prime est applicable sur la totalité  
20 des capacités même si Énergir a rappelé la capacité pour répondre à ces besoins. Pour  
21 d'autres, la prime est appliquée aux capacités « non rappelées » qui peuvent avoir été  
22 optimisées par la tierce partie.

### **Échange de gaz naturel**

23 Les transactions financières d'échange de gaz naturel entre deux points géographiques sont  
24 faites principalement pour économiser du gaz de compression, réduire les coûts, optimiser du  
25 transport non utilisé de façon ponctuelle (autre que les ventes de transport telles que décrites à  
26 la section « transactions opérationnelles ») ou pour générer des revenus. Ces transactions  
27 n'entraînent aucun risque puisque Énergir ne transige pas si elles entraînent des impacts  
28 financiers négatifs.

1 • *Échange Parkway - Dawn*

2 Sous ce type de transaction, Énergir livre le gaz naturel à un tiers à Parkway et elle le  
3 reçoit sur la même période à Dawn.

4 Une transaction de ce type a été réalisée générant des revenus de 1 500 \$.

5 Énergir a réalisé cet échange puisqu'une portion du contrat de transport M12 (Dawn-  
6 Parkway) avec Union Gas était inutilisée en raison du retard dans la mise en service des  
7 capacités reliées au projet King's North de TCPL.

8 • *Échange Dawn - EDA*

9 Sous ce type de transaction, Énergir reçoit le gaz naturel d'un tiers à Dawn et elle le livre  
10 sur la même période à EDA.

11 Une transaction de ce type a été réalisée générant des revenus de 2 641 \$.

12 Énergir a réalisé cet échange puisqu'une portion du contrat FTSH Dawn-EDA était  
13 inutilisée pour répondre aux besoins lors de cette journée. La clientèle est demeurée  
14 opérationnellement indemne.

15 • *Échange Dawn - Iroquois*

16 Sous ce type de transaction, Énergir livre le gaz naturel via un détournement à un tiers à  
17 Iroquois et elle le reçoit sur la même période à Dawn.

18 Une transaction de ce type a été réalisée générant des revenus de 1 012 \$.

19 Énergir a réalisé cet échange puisqu'une portion des contrats M12 (Dawn-Parkway) avec  
20 Union Gas et de FTSH Parkway-EDA avec TCPL était inutilisée pour répondre aux  
21 besoins lors de cette journée. La clientèle est demeurée opérationnellement indemne.

22 • *Prêt d'espace d'entreposage*

23 Ce type de transaction consiste à prêter temporairement à une tierce partie, contre  
24 rémunération, une portion de l'espace d'entreposage non utilisé et non nécessaire pour  
25 les opérations quotidiennes.

1 En plus de générer des revenus d'optimisation, cette activité permet, dans certains cas,  
2 par l'échange de gaz avec cette même partie, d'éviter des coûts de gaz de compression  
3 qui, autrement, auraient été nécessaires afin de retirer ou d'injecter le gaz du site  
4 d'entreposage de Union Gas. La tierce partie peut injecter un volume équivalant à ce  
5 qu'Énergir retire de son inventaire. Quant au remboursement du gaz naturel en inventaire,  
6 il est discrétionnaire à Énergir afin de s'assurer que les opérations ne soient pas affectées.  
7 Énergir n'encourt aucun risque avec ces transactions puisqu'elle détient le gaz des tiers  
8 en tout temps. Donc, si le tiers fait défaut de paiement, Énergir pourrait opérer  
9 compensation en conservant le gaz équivalent puisqu'elle détient le gaz en inventaire.  
10 Cette entente est signée sur une base annuelle, mais ne garantit pas son utilisation si les  
11 conditions économiques de marché ne sont pas présentes.

12 Trois contrats maîtres ont été conclus sous cette catégorie. Il est à noter que des  
13 transactions quotidiennes ont été effectuées seulement avec deux des trois contreparties.  
14 Des revenus de 46 296 \$ ont été générés auprès des contreparties actives.

15 Énergir permet ce type de transactions seulement si la clientèle demeure  
16 opérationnellement indemne, comme expliqué dans la prochaine section.



#### 4. SUIVI SUR LES PRÊTS D'ESPACE

1 La présente section vise à répondre aux suivis demandés par la Régie dans la décision  
2 D-2016-191 soit :

3 « [61] Dans l'éventualité où des prêts d'espace seraient effectués au cours de l'année 2016-2017,  
4 la Régie demande à [Énergir] de déposer en suivi, lors de l'examen du rapport annuel 2017, le  
5 détail pour chacune de ces transactions indiquant les dates d'effet et de fin, la description, la  
6 quantité, les coûts et les économies réalisées ainsi que le niveau d'inventaire quotidien des  
7 capacités d'entreposage chez Union Gas. Elle lui demande de ventiler cet inventaire en fonction  
8 des injections et/ou des retraits effectués pour les besoins [d'Énergir] et ceux relatifs à chaque  
9 transaction de prêts d'espace effectués par les tierces parties, en version papier et en version  
10 excel.

11  
12 [62] Conformément à sa décision D-2015-181, la Régie demande à [Énergir] de démontrer,  
13 dans le cadre de l'examen du rapport annuel 2017, qu'elle s'est assurée d'une gestion  
14 optimale de ses capacités d'entreposage détenues chez Union Gas, dans l'éventualité où  
15 des transactions de prêts d'espace seraient effectuées au cours de l'année 2016-2017. »

16 • **Analyse des prêts d'espace**

17 L'analyse détaillée sur les prêts d'espace pour l'exercice 2017 est présentée en annexe 2.  
18 L'analyse démontre que le prêt d'espace comporte plusieurs avantages, autant pour la  
19 clientèle que pour les tiers. En effet, Énergir a généré des revenus de 46 296 \$ lesquels  
20 sont appliqués en réduction des coûts d'équilibrage pour l'ensemble de la clientèle.  
21 Énergir est tenue opérationnellement indemne puisque le retrait du gaz par les tiers est à  
22 la discrétion d'Énergir. De plus, Énergir a réduit ses coûts de retrait puisque les injections  
23 par les tiers permettent de réduire le retrait et donc le gaz de compression requis. Il en est  
24 de même lors des journées d'injection où, sauf pour trois journées en juillet 2017, les  
25 retraits par les tiers ont fait réduire les injections d'Énergir. Cela a ainsi permis à Énergir  
26 d'économiser sur les coûts de gaz de compression pour un total de 18 833 \$, en sus du  
27 46 296 \$ mentionné ci-dessus.

28 Malgré le fait que les contrats de prêt d'espace aient été signés durant l'automne 2016,  
29 les conditions de marché favorables, incitant les tiers à injecter et à retirer ultérieurement,  
30 se sont présentées tardivement dans la saison, soit au début du mois de mars 2017.

31 Énergir tient à préciser que les prêts d'espace effectués n'ont pas eu d'impact sur l'atteinte  
32 du niveau d'injection réduit (« ratchet injection »). La réduction de la capacité d'injection  
33 est survenue le 22 août 2017 alors que les tiers avaient terminé leurs retraits à la fin juillet.

1 La réduction de la capacité de retrait et d'injection est illustrée à titre indicatif dans le  
2 graphique présenté ci-dessous.

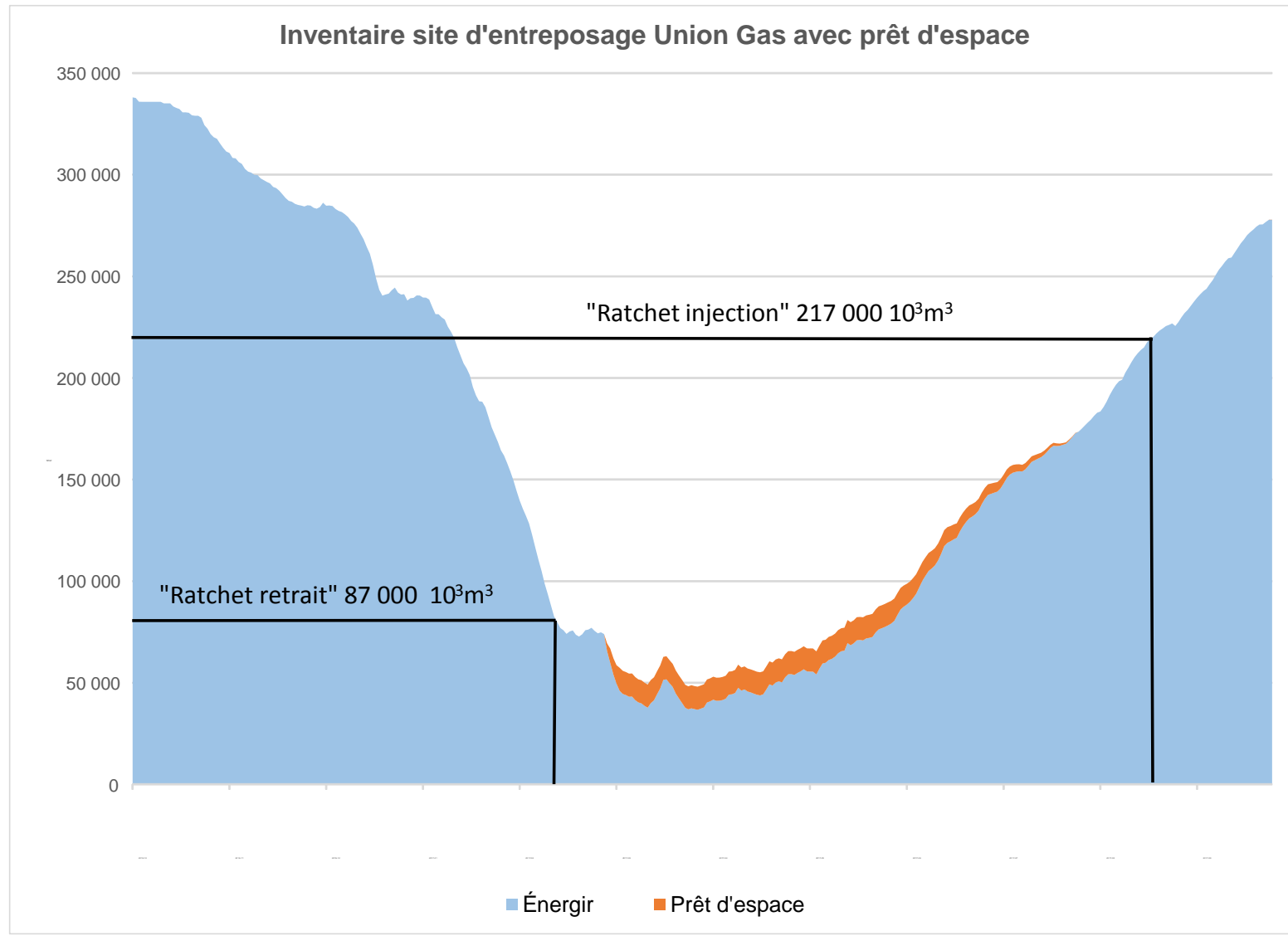
3 • **Gestion optimale de ses capacités d'entreposage**

4 Lors de l'audience de la Cause tarifaire 2016, Énergir déposait la pièce B-0653 dans  
5 laquelle elle expliquait les avantages d'effectuer des transactions de prêt d'espace<sup>3</sup>. Elle  
6 réitérait que ces transactions sont à la fois bénéfiques pour les tiers et la clientèle et  
7 demandait l'autorisation d'effectuer de telles transactions. Dans la même pièce, Énergir  
8 illustre de façon graphique, les mouvements d'inventaire au site d'entreposage chez  
9 Union Gas. Afin de démontrer qu'elle s'est assurée d'une gestion optimale de ses  
10 capacités d'entreposage détenues chez Union Gas, Énergir présente au graphique  
11 ci-dessous l'inventaire de son site d'entreposage avec prêt d'espace pour l'exercice 2017.  
12 Non seulement la clientèle est demeurée indemne tout au long de la période où les prêts  
13 d'espace étaient en place, mais elle en a de plus retiré des économies de 65 129 \$,  
14 réduisant ainsi les coûts d'équilibrage et de compression.

---

<sup>3</sup> R-3879-2014, B-0653, Gaz Métro-103, Document 7, pages 7 à 10.

Graphique 1



- 1 **Énergir demande à la Régie de prendre acte des suivis aux décisions D-2016-111 et**
- 2 **D-2016-191 quant à l'évolution des approvisionnements gaziers en cours d'année et aux**
- 3 **informations relatives aux transactions financières et de prêts d'espace.**

Transactions financières									
du 1 <sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2017									
Livraison	Réception	Date de la transaction	Date de début	Date de fin	Volume quotidien (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	Volume total Année 2016-2017 (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	Revenus Totaux (\$)	Revenus Transport (\$)	Revenus Équilibrage (\$)
<b>Cession temporaire FTLH avec droit de rappel</b>									
EMP	EDA	2016-09-08	2016-11-01	2016-11-15	825	12 373			
<b>Sous-total - Cession temporaire FTLH avec droit de rappel</b>			<b>1</b>	<b>transaction</b>		<b>12 373</b>			
<b>Cession temporaire FTSH avec droit de rappel</b>									
DAWN	EDA	2016-09-29	2016-10-01	2016-10-31	528	16 363			
DAWN	EDA	2016-09-29	2016-10-01	2016-10-31	528	16 363			
DAWN	EDA	2016-09-29	2016-10-01	2016-10-31	1 320	40 908			
DAWN	EDA	2016-09-29	2016-10-01	2016-10-31	528	16 363			
DAWN	EDA	2016-11-21	2016-11-22	2017-03-31	528	68 620			
DAWN	EDA	2016-11-21	2016-11-22	2017-03-31	528	68 620			
DAWN	EDA	2016-11-21	2016-11-22	2017-03-31	528	68 620			
DAWN	EDA	2017-03-30	2017-04-01	2017-09-30	1 056	193 191			
DAWN	EDA	2017-03-30	2017-04-01	2017-09-30	924	169 042			
PARKW	EDA	2017-03-30	2017-04-01	2017-09-30	1 320	241 489			
<b>Sous-total - Cession temporaire FTSH avec droit de rappel</b>			<b>10</b>	<b>transactions</b>		<b>899 578</b>	<b>163 499</b>	<b>0</b>	<b>163 499</b>
<b>Échange Parkway-Dawn</b>									
PARKW	DAWN	2016-10-31	2016-11-01	2016-11-30	264	7 918			
<b>Sous-total - Échange Parkway-Dawn</b>			<b>1</b>	<b>transaction</b>		<b>7 918</b>			

Livraison	Réception	Date de la transaction	Date de début	Date de fin	Volume quotidien (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	Volume total Année 2016-2017 (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	Revenus Totaux (\$)	Revenus Transport (\$)	Revenus Équilibrage (\$)
<b>Échange Dawn-EDA</b>									
DAWN	EDA	2017-04-25	2017-05-01	2017-05-31	19	581			
<b>Sous-total - Échange Dawn-EDA</b>			<b>1</b>	<b>transaction</b>		<b>581</b>			
<b>Échange Dawn-Iroquois via détournement</b>									
DAWN	IROQ	2017-07-20	2017-07-21	2017-07-21	214	214			
<b>Sous-total Échange - Dawn-Iroquois via détournement</b>			<b>1</b>	<b>transaction</b>		<b>214</b>			
<b>Prêt d'espace d'entreposage</b>									
DAWN	DAWN	2016-11-28	2016-11-28	2017-07-31	-	-			
DAWN	DAWN	2016-11-28	2016-11-28	2017-07-31	-	1 372			
DAWN	DAWN	2016-11-28	2016-11-28	2017-07-31	-	9 976			
<b>Sous-total - Prêt d'espace d'entreposage</b>			<b>3</b>	<b>transactions</b>					
<b>Total</b>			<b>17</b>	<b>transactions</b>		<b>920 663</b>	<b>295 946</b>	<b>0</b>	<b>295 946</b>

**Entreposage - Prêts d'espace**  
**du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2017**

	Date de début	Date de fin	Mouvement par les tiers					Mouvement Énergir avant prêt d'espace		Inventaire Union Gas	Coûts (-) ou économies réalisées (+)	
			Injection Tierce Partie	Injection Tierce Partie	Injection totale	Retrait Tierce Partie	Retrait Tierce Partie	Retrait total	Retrait			Injection
			A	B		A	B					
			10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	\$	
1	01-mars-17		0	0	0	0	0	0	862	0	73 973	0
2	02-mars-17		1 372	2 454	3 827	0	0	0	8 378	0	69 395	3 561
3	03-mars-17		0	3 167	3 167	0	0	0	5 692	0	66 855	2 947
4	04-mars-17		0	1 056	1 056	0	0	0	5 795	0	62 087	982
5	05-mars-17		0	1 056	1 056	0	0	0	4 466	0	58 656	982
6	06-mars-17		0	2 243	2 243	0	0	0	3 480	0	57 412	2 087
7	07-mars-17		0	0	0	0	0	0	1 531	0	55 872	0
8	08-mars-17		0	0	0	0	0	0	589	0	55 279	0
9	09-mars-17		0	0	0	0	0	0	772	0	54 502	0
10	10-mars-17		0	0	0	0	0	0	0	45	54 548	0
11	11-mars-17		0	0	0	0	0	0	1 747	0	52 790	0
12	12-mars-17		0	0	0	0	0	0	1 100	0	51 684	0
13	13-mars-17		0	0	0	0	0	0	442	0	51 240	0
14	14-mars-17		0	0	0	0	0	0	1 279	0	49 953	0
15	15-mars-17		0	0	0	0	0	0	838	0	49 109	0
16	16-mars-17		0	0	0	0	0	0	0	2 223	51 332	0
17	17-mars-17		0	0	0	0	0	0	0	1 400	52 732	0
18	18-mars-17		0	0	0	0	0	0	0	2 974	55 706	0
19	19-mars-17		0	0	0	0	0	0	0	2 859	58 565	0
20	20-mars-17		0	0	0	0	0	0	0	4 160	62 725	0
21	21-mars-17		0	0	0	0	0	0	0	320	63 045	0
22	22-mars-17		0	0	0	0	0	0	1 894	0	61 139	0
23	23-mars-17		0	0	0	0	0	0	1 837	0	59 291	0
24	24-mars-17		0	0	0	0	0	0	3 264	0	56 007	0
25	25-mars-17		0	0	0	0	0	0	2 336	0	53 657	0
26	26-mars-17		0	0	0	0	0	0	2 220	0	51 424	0
27	27-mars-17		0	0	0	0	0	0	2 392	0	49 017	0
28	28-mars-17		0	0	0	0	0	0	755	0	48 258	0
29	29-mars-17		0	0	0	0	0	0	0	518	48 776	0
30	30-mars-17		0	0	0	0	0	0	422	0	48 351	0
31	31-mars-17		0	0	0	0	0	0	305	0	48 046	0
											<b>Total - Mars</b>	<b>10 560</b>

	Date de début	Date de fin	Mouvement par les tiers					Mouvement Énergir avant prêt d'espace		Inventaire Union Gas	Coûts (-) ou économies réalisées (+)	
			Injection Tierce Partie	Injection Tierce Partie	Injection totale	Retrait Tierce Partie	Retrait Tierce Partie	Retrait total	Retrait			Injection
			A	B		A	B					
			10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	\$	
32		01-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	867	90 260	169
33		02-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	1 392	91 461	169
34		03-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	2 881	94 151	169
35		04-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	2 667	96 627	169
36		05-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	1 379	97 815	169
37		06-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	1 083	98 707	169
38		07-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	1 309	99 825	169
39		08-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	1 846	101 479	169
40		09-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	2 112	103 401	169
41		10-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	3 285	106 495	169
42		11-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	3 177	109 481	169
43		12-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	2 473	111 764	169
44		13-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	2 355	113 928	169
45		14-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	1 181	114 918	169
46		15-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	1 485	116 212	169
47		16-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	2 433	118 454	169
48		17-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	3 305	121 568	169
49		18-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	3 750	125 127	169
50		19-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	1 656	126 592	169
51		20-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	751	127 152	169
52		21-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	945	127 906	169
53		22-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	729	128 444	169
54		23-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	3 079	131 333	169
55		24-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	2 611	133 752	169
56		25-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	2 169	135 730	169
57		26-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	1 704	137 244	169
58		27-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	965	138 018	169
59		28-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	1 135	138 962	169
60		29-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	1 780	140 551	169
61		30-juin-17	0	0	0	46	145	191	0	3 165	143 524	169
											<b>Total - Juin</b>	<b>5 058</b>



			Mouvement par les tiers					Mouvement Énergir avant prêt d'espace		Inventaire Union Gas	Coûts (-) ou économies réalisées (+)	
	Date de début	Date de fin	Injection Tierce Partie A	Injection Tierce Partie B	Injection totale	Retrait Tierce Partie A	Retrait Tierce Partie B	Retrait total	Retrait			Injection
			10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3		10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3		10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3	10 <sup>3</sup> m3
62		01-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	2 578	145 921	124
63		02-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 929	147 668	124
64		03-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	576	148 062	124
65		04-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	534	148 415	124
66		05-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	534	148 768	124
67		06-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 514	150 100	124
68		07-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	2 432	152 350	124
69		08-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	2 772	154 941	124
70		09-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 671	156 430	124
71		10-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	938	157 186	124
72		11-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	458	157 463	124
73		12-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	228	157 509	124
74		13-juil-17	0	0	0	0	181	181	73	0	157 254	(124)
75		14-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 008	158 081	124
76		15-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 838	159 737	124
77		16-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 882	161 438	124
78		17-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	771	162 027	124
79		18-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	785	162 631	124
80		19-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	729	163 179	124
81		20-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 197	164 195	124
82		21-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 575	165 588	124
83		22-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 728	167 135	124
84		23-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 120	168 074	124
85		24-juil-17	0	0	0	0	181	181	98	0	167 793	(124)
86		25-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	75	167 686	(21)
87		26-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	490	167 995	124
88		27-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	466	168 279	124
89		28-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 591	169 689	124
90		29-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 686	171 194	124
91		30-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	1 959	172 971	124
92		31-juil-17	0	0	0	0	181	181	0	733	173 524	124
										<b>Total - Juillet</b>	<b>3 215</b>	
										<b>Total</b>	<b>18 833</b>	